



Lamotte-Beuvron

Affiché le 15/02/2021

Le Maire,

CONSEIL MUNICIPAL du 08 FEVRIER 2021

Compte-rendu succinct

Le Conseil municipal de la commune de LAMOTTE-BEUVRON, dûment convoqué le 02 février 2021 s'est réuni en session ordinaire le 08 février 2021 à 19H00 à la salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur Pascal BIOULAC, Maire.

Compte tenu de la situation exceptionnelle liée au COVID-19, que le public ne peut être accueilli et que la retransmission en direct des débats ne peut être techniquement réalisée, la tenue de la séance est faite en présence d'un public en nombre restreint, dans le respect des gestes barrières.

Sont présents :

Monsieur Pascal BIOULAC, Maire,

M^{mes} ARNEFAUX DE GOURNAY, BEAUFRÈRE, BUZON, COUTANT, DASSE, GILLET (arrivée à 19h14), HALOIN, ROUX, SIMON, YAKHLEF-COUTURIER, MM. BELLAN, BERTEAULT, BOUCAULT, CARNOY, DESAINLOUP, DUFRINE, DUPONT, FUENTES, GBEKPON, LANCEL, SENÉ, TARQUIS, VUILLEMEY.

Sont absents excusés :

M ^{me} Elisabeth CORRET	Donne procuration à	M. Pascal BIOULAC
M ^{me} Pierrette MARQUET	Donne procuration à	Mme Marie Ange COUTANT
Mme Cindy GILLET	Donne procuration (jusqu'à son arrivée) à	M. Sylvestre GBEKPON

Est absente :

Mme Séverine SAGET

Désignation d'un secrétaire de séance : Monsieur Jean-Christophe DUPONT

QUORUM :

Monsieur le Maire constate que la condition de quorum prévue par l'article L. 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales est remplie. La séance peut avoir lieu.

Les points portés à l'ordre du jour ont donné lieu aux délibérations suivantes :

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 08 DÉCEMBRE 2020 : approuvé à l'unanimité.

2021-01-01 : REPRISE PAR ANTICIPATION DES RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2020 AU BUDGET PRINCIPAL : vote à la majorité par 24 voix pour et 2 abstentions.

Le Conseil municipal :

- arrête les résultats provisoires du budget principal, après avoir reconnu la sincérité des restes à réaliser,
- reprend par anticipation les résultats 2020, et procède à leur affectation comme suit :
 - 514 343,10 € en dépenses d'investissement (compte 001 – déficit reporté)
 - 417 000 € en recettes d'investissement (compte 1068)
 - 364 496,61 € en recettes de fonctionnement (compte 002 – résultat reporté)

2021-01-02 : REPRISE PAR ANTICIPATION DES RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2020 AU BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT : vote à l'unanimité

Le Conseil municipal :

- arrête les résultats provisoires du budget annexe assainissement, après avoir reconnu la sincérité des restes à réaliser,
- reprend, par anticipation, les résultats 2020 et procède à leur affectation comme suit :
 - 160 332,08 € en recettes d'investissement (compte 001- excédent reporté),
 - 207 464,61 € en recettes de fonctionnement (compte 002- excédent reporté)

2021-01-03 : REPRISE PAR ANTICIPATION DES RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2020 AU BUDGET ANNEXE DE L'EAU POTABLE : vote à l'unanimité

Le Conseil municipal :

- arrête les résultats provisoires du budget annexe de l'eau potable, après avoir reconnu la sincérité des restes à réaliser,
- reprend, par anticipation, les résultats 2020 et procède à leur affectation comme suit :
 - 438 020,97 € en recettes d'investissement (compte 001- excédent reporté),
 - 346 434,93 € en recettes de fonctionnement (compte 002 – excédent reporté)

2021-01-04 : REPRISE PAR ANTICIPATION DES RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2020 AU BUDGET ANNEXE DE LA GENDARMERIE : vote à l'unanimité

Le Conseil municipal :

- arrête les résultats provisoires du budget annexe de la gendarmerie, après avoir reconnu la sincérité des restes à réaliser,
- reprend, par anticipation, les résultats 2020 et procède à leur affectation comme suit :
 - 1 023 332,31 € en dépenses d'investissement (compte 001 – déficit reporté),
 - 167 425,13 € en recettes d'investissement (compte 1068)

2020-01-05 : REPRISE PAR ANTICIPATION DES RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2020 AU BUDGET ANNEXE DU CINÉMA : vote à l'unanimité

Le Conseil municipal :

- arrête les résultats provisoires du budget annexe du cinéma, après avoir reconnu la sincérité des restes à réaliser,
- reprend, par anticipation, les résultats 2020 et procède à leur affectation comme suit :
 - 3 716,81 € en recettes d'investissement (compte 001- excédent reporté)
 - 1,48 € en recettes de fonctionnement (compte 002- excédent reporté)

2021-01-06 : REPRISE PAR ANTICIPATION DES RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2020 AU BUDGET ANNEXE « PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ » : vote à l'unanimité

Le Conseil municipal :

- arrête les résultats provisoires du budget annexe « production d'électricité », après avoir reconnu la sincérité des restes à réaliser,

- reprend, par anticipation, les résultats 2020 et procède à leur affectation comme suit :
 - 7 334 € en recettes d'investissement (compte 1068)
 - 6 589,68 € en recettes de fonctionnement (compte 002 – excédent reporté)
 - 7 333,33 € en dépenses d'investissement (compte 001 – déficit reporté)

2021-01-07 : TAUX DE LA FISCALITE DIRECTE LOCALE POUR 2021 : vote à l'unanimité

Les taux de fiscalité directe sont maintenus pour 2021.

2021-01-08 : BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL 2021 : vote à la majorité par 24 voix pour et 2 abstentions.

Les différents chapitres en recettes et dépenses de fonctionnement ainsi que les chapitres ou opérations en dépenses et recettes d'investissement sont adoptés.

2021-01-09 : FRAIS DE REPRÉSENTATION DU MAIRE : vote à la majorité par 23 voix pour et 2 abstentions

Monsieur le Maire ne prend pas part au vote.

2021-01-10 A 14 : BUDGETS PRIMITIFS ANNEXES 2021 : vote à l'unanimité

Les différents chapitres en recettes et dépenses de fonctionnement ainsi que les chapitres ou opérations en dépenses et recettes d'investissement sont adoptés.

2021-01-14 : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2021 : vote à la majorité par 21 voix pour et 2 abstentions.

Messieurs Patrick BERTEAULT, Jean-Christophe DUPONT, Présidents d'associations et Edern LANCEL, Trésorier, ne prennent pas part au vote.

2021-01-15 : GESTION DU PERSONNEL- EMPLOI PARCOURS EMPLOI COMPETENCES : vote à l'unanimité

Il est créé un emploi PEC à 35h, aidé par l'Etat, pour le service enfance jeunesse.

2021-01-16 : CONTRAT GROUPE ASSURANCE DU PERSONNEL : vote à l'unanimité

Le Conseil Municipal charge le Centre de gestion de Loir-et-Cher de négocier un contrat groupe ouvert à adhésion facultative au 1er janvier 2022, auprès d'une entreprise d'assurance agréée, en se réservant la faculté d'y adhérer.

2021-01-17 : CONVENTION AVEC LE DEPARTEMENT DE LOIR-ET-CHER : vote à l'unanimité

Pour des raisons de sécurité, la ville souhaite créer un giratoire sur la RD2020, entrée sud de la ville. Elle sera maître d'ouvrage des travaux d'aménagement et sollicite auprès du Conseil Départemental la convention relative au FCTVA.

2021-01-18 : CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION 30 MILLIONS D'AMIS : vote à l'unanimité

La convention avec la Fondation « 30 Millions d'Amis » est reconduite pour prendre en charge à 50% la stérilisation des chats errants capturés par la police municipale.

Informations

- Un nouveau Préfet, Monsieur François PESNEAU, et une nouvelle Sous-Préfète, Madame Mireille HIGINNEN BIER, ont tous deux pris leurs fonctions dans le Loir et Cher le 25 janvier dernier.
- Les aînés ont remercié des colis de Noël distribués par les élus du CCAS, dans le respect des gestes barrières.

Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA)

Après examen des déclarations, Monsieur le Maire a renoncé au droit de préemption sur les aliénations suivantes :

N° DIA	DATE	N°	Rue	Usage	Section	Parcelle	Superficie m²
2020/103	04/12/2020		Rue François Blache	Terrain nu	AW	17	2 695
2020/104	15/12/2020	68	Rue Jenny Hamon	Bâti sur terrain propre	AL	258-70-222	5 123
2020/105	28/12/2020	11	Rue des Primevères	Bâti sur terrain propre	AI	372	554
2021/1	04/01/2021	66	Rue de la Garenne	Bâti sur terrain propre	AH	273-274	1 060
2021/2	05/01/2021	18	Rue des Merlins	Bâti sur terrain propre	AB	575	1 176
2021/3	07/01/2021	37	Rue de Bourgogne	Bâti sur terrain propre	AX	284	903
2021/4	12/01/2021	15	Impasse Alain Fournier	Bâti sur terrain propre	AX	310	795
2021/5	12/01/2021	73	Rue Ernest Gaugiran	Bâti sur terrain propre	AI	829	687
2021/6	13/01/2021	3	Rue de l'Ile de France	Bâti sur terrain propre	AW	46	814
2021/7	19/01/2021	64	Rue de la Garenne	Bâti sur terrain propre	AH	275	803
2021/8	21/01/2021	72-74	Avenue de la République	Bâti sur terrain propre	AM	178-217-218	968
2021/9	21/01/2021	9-11	Avenue Emile Morin	Fonds de commerce	AH	161	917

Le procès-verbal détaillé sera consultable en mairie après son approbation lors du prochain Conseil municipal.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 20h48.

Pour extrait conforme à la séance du Conseil municipal du 08/02/2021.